

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél. /Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr



1. Identification :

1.1 Nom commercial :

PREPOSITIONNEUR

2. Composition/Information sur les composants

Composant du produit injecté	N° CAS	Proportion %
2.1 PVC 40 SHA Cristal Bleuté. Réf. SCE 0089 Caractéristiques chimiques : Polychlorure de Vinyle. Composition plastifiée, et stabilisée thermiquement par des sels de calcium et de zinc.	9002-86-2	40 à 50%
2.2 Plastifiant ester.	1664 12- 78-8	50 à 60%
2.3 Huile de Soja Epoxydée	8013-07-08	2,5 à 4,5%

3. Identification des risques :

La préparation n'est pas classée dangereuse au sens de la Directive 1999/45/CE.

Décomposition thermique en produits toxiques (voir rubrique 5 et 10).

Le contact avec le produit manipulé à chaud peut causer des brûlures graves.

4. Premiers secours :

- **Inhalation des vapeurs par décomposition du produit :**
Amener la victime à l'air libre.
- **Contact avec les yeux :**
Rincer les yeux à l'eau courante pendant quelques minutes en maintenant les paupières largement écartées.
- **Contact avec la peau :**
Laver immédiatement et abondamment à l'eau froide.
- **Ingestion :**
En cas de troubles, consulter un médecin.

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél. /Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

5. Mesures de lutte contre l'incendie:

- Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié : eau pulvérisée

Moyen d'extinction contre-indiqué : néant

- Dangers spécifiques

Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs : gaz chlorhydrique, monoxyde de carbone et microparticules de carbone pouvant entraîner l'asphyxie pulmonaire.

- Méthodes particulières d'intervention

En cas d'incendie éloigné les sacs.

Si le produit est pris dans un incendie tenir compte des dangers possibles de corrosion par HCl. Dans ce cas, procéder à une bonne aération des locaux et à un lavage des murs et des pièces métalliques aussitôt après l'incendie.

- Protection des intervenants

Porter un appareil respiratoire autonome pour tenir compte du dégagement éventuel de gaz chlorhydrique et des vêtements de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- Précautions individuelles :

Récupérer les granulés pour éviter les risques de glissades.

- Précaution pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout fluvial ni dans le milieu naturel.

7. Manipulation et Stockage :

- Manipulation :

Mesures techniques et précautions

Aération normale des locaux

Aspiration à l'émission des poussières et des vapeurs éventuelles

Mise en place d'un appareil respiratoire autonome à proximité

Pas de flammes nues ou étincelles, ne pas fumer

Prévoir la mise à terre des installations

Prévoir des matériels électriques utilisables dans les atmosphères explosives

Avertir le personnel des dangers du produit.

Conseils d'utilisation

Manipuler à l'écart des sources d'ignition, des substances réactives

A tous les stades de la mise en œuvre, ne pas dépasser la température de décomposition en produits toxiques et corrosifs.

En cas d'arrêt intempestif de la machine de mélangeage ou de transformation : couper le chauffage, évacuer le produit.

- Stockage :

Conditions de stockage

Stocker à l'abri de la chaleur (température maximum de 30°C), des points d'ignition et de l'humidité, prévoir l'aération normale des locaux.

Matériaux d'emballage recommandés

Stockage en vrac en silos de toute nature (acier protégé, aluminium, polyester renforcé, etc.)

Stockage conditionné dans tous types d'emballages, sacs ou conteneurs.

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél. /Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle:

- **Mesures générales de protection**
Prévoir ventilation des locaux, aspiration des vapeurs ou des poussières susceptibles de se dégager au cours des opérations de transformation (produit manipulé à chaud).
- **Paramètres de contrôle**
Valeurs d'exposition établies
- **Equipements de protection individuelle**
Protection des mains : gants en néoprène
Protection des yeux : lunettes
Protection de la peau : vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques :

- **Aspect**
Etat physique : solide
Forme : granulés de forme cylindrique
Odeur : sans à légère
- **Température de décomposition**
La décomposition est fonction de la température et du temps d'exposition.
- **Point éclair** : non applicable
- **Température d'auto inflammabilité** : > 320°C
- **Masse volumique à 20°C** : environ 1,11 g/cm³
- **Solubilité**
Eau : non soluble
Solvant huile : plus ou moins soluble dans des solvants tels que les cétones, le tétrahydrofurane, le diméthylsulfoxyde.

10. **Stabilité et réactivité:** En utilisation normale, il n'y a pas de produits de décomposition nocifs.

- **Conditions à éviter**
Chauffer le produit à une température proche de la température de décomposition
- **Matières à éviter**
Polymères à base d'acétal ou d'amine : décomposition accélérée du PVC
- **Produits de décomposition dangereux**
Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs :
Gaz chlorhydrique
Monoxyde de carbone
Particules de carbone pouvant entraîner l'asphyxie pulmonaire.

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél. /Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

11. Informations toxicologiques:

- **Toxicité Aiguë**

Ingestion

Peut être considéré comme pratiquement non nocif par ingestion

- **Effets locaux**

Inhalation

En raison de la forme physique (granules) aucun produit toxique ne peut être facilement extrait ou inhalé.
Les produits de décomposition thermique sont irritants voire corrosifs pour les voies respiratoires.

Contact avec la peau ou avec les yeux

Peut être considéré comme non irritant pour la peau, peu ou pas irritant pour les yeux (action mécanique).

Les produits de décomposition thermique sont irritants voire corrosifs pour la peau, les yeux, les muqueuses respiratoires.

- **Toxicité chronique** : pas de données spécifiques

- **Toxicité à long terme effets spécifiques**

Résine : pas de préoccupation particulière pour l'homme

12. Informations écologiques:

Pas de données spécifiques.

13. Considérations relatives à l'élimination:

- **Élimination du produit**

Recycler si possible ou expédier le produit vers des installations d'incinération industrielles agréées.

14. Informations relatives au transport:

Non réglementé.

15. Informations réglementaires:

Directives CE

Fiches de données de sécurité:

D.91/155/CEE modifiée par D.93/112/CEE : substances et préparations dangereuses

Classement/Étiquetage CE

La préparation n'est pas classée dangereuse au sens de la Directive 1999/45/CE.

Elle est conforme à la Directive 2005/84/CE et à la norme EN 71-3 et peut être utilisée dans les jouets ou les articles de puériculture.

16. Autres informations:

Ce document s'applique en l'état, conforme aux spécifications fournies par le vendeur. En cas de combinaison ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur les dernières connaissances du vendeur relatives au produit concerné, à la date d'édition.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est destiné. Cette fiche ne doit pas être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.